



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SC-11(01)

Chemin de communication irréfutable

Juill. 2026



Sécurité des communications et des systèmes

System and Communications Protection

SC-11(01) – Chemin de communication irréfutable (PcE-)

Énoncés :

- a. Fournir un chemin de communication de confiance qui est irréfutablement distinct des autres chemins de communication
- b. Amorcer le chemin de communication de confiance pour les communications entre les [\[Affectation : fonctions de sécurité définies par l'organisation\]](#) du système et l'utilisatrice ou utilisateur

Responsable : Aucun

Discussion :

Un chemin de communication irréfutable permet au système d'instaurer un chemin de confiance, lequel exige que l'utilisatrice ou utilisateur reconnaisse de façon non équivoque la source de la communication comme étant un composant fiable du système. Par exemple, le chemin de confiance peut apparaître dans une zone de l'écran qui est inaccessible aux autres applications ou être basé sur la présence d'un identifiant qui ne peut être usurpé.